

H I S T O I R E



Sous la direction  
d'Edina BOZOKY

# Saints d'Aquitaine

Missionnaires et pèlerins  
du haut Moyen Âge



PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES

## L'Aquitaine et le pays mosan. Sur les pas de saint Remacle<sup>1</sup>

Philippe GEORGE

L'appellation « pays mosan » recouvre, en gros, l'ancien diocèse de Tongres-Maastricht-Liège, dont les articulations sont constituées par le cours inférieur de la Meuse et de ses affluents. Le modeste, puis majestueux, fleuve du Nord est devenu « fleuve sacré »<sup>2</sup> : son eau est sanctifiée par les nombreux dépôts de reliques qui en jalonnent le cours et par le souvenir des saints « mosans », les autochtones mais aussi les allochtones adonnés et particulièrement vénérés sur place.

Les étiquettes ont des vertus pédagogiques. Édouard de Moreau parlait ainsi de saint Amand comme de « l'apôtre de la Belgique »<sup>3</sup>. La régionalisation en Belgique fit parler de saints de et en Wallonie. Saint Remacle aurait pu être qualifié d'« apôtre de l'Ardenne », mais saint Hubert lui a ravi la place : c'est lui qui deviendra le vrai saint patron de l'Ardenne, et, plus tard encore, le patron des chasseurs, lui que des estampes, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, identifiaient comme « Prince d'Aquitaine »<sup>4</sup>. L'Aquitaine reste en effet présente dans l'imaginaire liégeois et pour cause.

À travers le dossier hagiographique de saint Remacle, trois stades de perception de l'Aquitaine peuvent être isolés. Entre 645 et 648, Remacle, originaire de Luxeuil et de Solignac, vient en Ardenne pour fonder une

1. Notre titre est bien sûr un clin d'œil à l'article d'Eugène Ewig, « L'Aquitaine et les Pays rhénans au haut Moyen Âge », *Cahiers de civilisation médiévale* (1958), p. 37-54. Nous remercions notre ami Clément Boyer, auteur de la notice « Remaclus » (*Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, t. XXXI, 2003, p. 485-504), d'avoir bien voulu relire cette contribution et de nous avoir fait part de ses remarques, sans pour autant que nous engagions sa responsabilité. Nous remercions notre amie Edina Benický de son chaleureux accueil à Poitiers.

2. Nous en revendiquons l'expression, à l'instar d'autres fleuves et d'autres époques, voir notre article « Reliques en pays mosan au Moyen Âge (IV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles) », *Pecia*, 8-11(2005), p. 339-353.

3. Voir la contribution d'Alain Dierkens ci-dessus.

4. « S. Hubert, Prince d'Aquitaine, Apôtre d'Ardenne... ». Gravure montrant saint Hubert priant dans la grotte de l'église Saint-Pierre de Liège, gravure des XVII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles dont on connaît quatre états, voir le catalogue de l'exposition *Le culte de saint Hubert au pays de Liège*, éd. A. DIERKENS & J.-M. DUVOSQUEL, Saint-Hubert, 1991, p. 73. Le Trésor de la Cathédrale de Liège vient d'en acquérir une version peinte sur grande toile. N'est-ce pas un peu la même chose avec saint Goery, en Lorraine, représenté en costume de roi d'Aquitaine vers 1725 ? Voir la contribution d'Anne Wagner ci-dessous.

abbaye à Stavelot-Malmedy (Diocèses de Tongres-Maastricht et de Cologne), après un essai manqué à Cugnon-sur-Semois (Diocèse de Trèves).

### L'Aquitaine de saint Remacle

Faire revivre saint Remacle, saisir sa spiritualité, sonder ses intentions et déterminer son action, tels sont les défis de l'historien face aux sources. Le défi est permanent dans une discipline où est rare, sinon impossible, le travail « définitif ». Entre la réalité historique et la vérité historique, la distance est parfois très grande et le champ d'investigations immense. Le discours de l'historien peut varier ou plutôt sans cesse s'affiner, comme dans toute science humaine<sup>5</sup>. La critique historique reconsidère la matière, remet en question les matériaux accumulés et les enrichit de nouveaux éléments, surtout sur le plan interdisciplinaire, tout au moins quand un dialogue fécond peut s'établir entre les différents spécialistes. Une heuristique et des grilles de lecture renouvelées favorisent l'approche de la complexité contextuelle. Avec le temps, l'écriture historique s'améliore.

Il est délicat, pour ne pas dire périlleux, de rouvrir le dossier des origines de l'abbaye de Stavelot-Malmedy. Tant d'historiens s'y sont risqués<sup>6</sup>. L'écologie historique et l'archéologie ont apporté des éléments nouveaux. Si les travaux historiques sont nombreux, les sources n'ont pas changé: elles sont, comme toujours pour cette époque, rares, quoique nous disposions pourtant de diplômes mérovingiens, chose assez remarquable pour le règne de Sigebert III<sup>7</sup>. Leur réédition critique en 2001 par Théo Kölzer apporte des éléments nouveaux<sup>8</sup>. Le manuscrit de Bamberg du <sup>x</sup> siècle est la plus ancienne retranscription des diplômes mérovingiens pour Stavelot-Malmedy, complété par les copies du cartulaire des Archives de l'État à Liège du <sup>xiii</sup> siècle: ce qui fait de ces documents « un tapis rapiécé »<sup>9</sup>, avec des éléments vrais et faux étroitement liés. Les trois plus anciens documents (D 80, D 81 et 108) sont considérés comme vrais. Stavelot-Malmedy n'aurait reçu aucun privilège royal de 747 à 814 et c'est

sous le règne de Louis le Pieux, quand Montier-en-Der et Stavelot sont unis sous la crose d'Audon, que furent vraisemblablement « trafiqués » les autres documents<sup>10</sup>.

Quant à l'immunité proprement dite, évoquée dans les deux premiers diplômes, elle n'est vraiment bien établie *expressis verbis* qu'en 873. Charlemagne érige l'Aquitaine en royaume pour Louis le Pieux. Benoît d'Aniane prolonge l'influence religieuse plusieurs fois séculaire de l'Aquitaine sur l'Austrasie. Inden (Kornelimünster), son abbaye-modèle, est à quelques kilomètres de Stavelot-Malmedy. La générosité de Louis le Pieux envers Stavelot-Malmedy s'inscrit dans cette perspective. Le travail d'édition des textes sera poursuivi, même s'il n'est pas souvent très valorisant. Les œuvres hagiographiques des saints mérovingiens, la plupart nettement postérieures à l'époque des saints dont elles sont sensées évoquer la carrière, sont sans cesse à nouveau explorées. Or, tout qui s'est un peu frotté à l'hagiographie, sait le travail considérable que nécessite l'édition d'une source hagiographique, quelle qu'elle soit. Les éditions restent, les travaux passent.

Notre schéma-hypothèse voulait renouveler la problématique de la fondation monastique de Stavelot et de Malmedy en Ardenne et la rendait, nous semblait-il, plus compréhensible. Remacle quitte Solignac, à l'instar de Colomban et de ses retraites *in deserto*, ou même à l'exemple de Benoît de Nursie, pour s'établir dans la forêt d'Ardenne. Recommandé auprès du roi, peut-être par l'intermédiaire d'Éloi son protecteur<sup>11</sup>, Remacle reçoit du souverain Sigebert III un diplôme de fondation monastique. L'action de Remacle peut servir les desseins du roi qui en avertit son maire du palais, l'homme-fort du moment, qui est aussi possessionné dans la région en question. Pour le roi, dont la piété est bien connue, le soutien apporté à Remacle s'inscrit dans un état d'esprit généreux envers l'Église pour le salut de son âme mais aussi, à l'âge de sa majorité, comme une marque d'émancipation, toute relative puisqu'il en réfère à son maire du palais. Pour Grimoald, Remacle est un pion sur un échiquier politico-stratégique, à un moment où les Pippinides cherchent à conquérir le pouvoir et où les abbayes servent leurs desseins. Le projet de Cugnon est abandonné et c'est à Malmedy et à Stavelot que Grimoald installe son protégé. C'est le maire du palais qui « fera construire les monastères »<sup>12</sup>. Toujours dans cet esprit de *peregrinatio* et de recherche de solitude, Remacle pousse ainsi

5. Nous avons publié un premier article Saint Remacle, évangéliste en Ardenne (ca. 650). Mythe et réalité qui a paru dans les Actes du colloque du C.I.H.E.C. (25-27 août 1994), *La christianisation des campagnes*, t. 1, Bibliothèque de l'Institut Historique Belge de Rome, t. XXXVIII, Bruxelles-Rome, 1996, p. 47-70.

6. G. H. Perez, Joseph Halkin, C.-G. Roland, François Bais, Jean Yernaux... Nancy Gauthier, Alain Dierkens... et la synthèse de René Noël, « Moines et nature sauvage: dans l'Ardenne du haut Moyen Âge (saint Remacle à Cugnon et à Stavelot-Malmedy) », dans *Mélanges Georges DESPY. Villes & Campagnes au Moyen Âge*, Liège, 1991, p. 563-597.

7. Sur ce roi d'Austrasie, notre notice dans le *Lexikon des Mittelalters*, t. VII, 1995, col. 1884.

8. L'étude préalable de Th. KÖLZER, *Meroningischer Studien I*, Hanovre, 1998, p. 1-95 (*MGH. Studien und Texte*, n° 21), et l'édition *Die Urkunden der Merowinger*, éd. C. BAUM et Th. KÖLZER, *MGH. DD regum Francorum a stirpe Merovingica*, Hanovre, 2001, qui réédite des documents du *Recueil des chartes de l'abbaye de Stavelot-Malmedy*, éd. J. HALKIN & C.-G. ROLAND, t. 1, Bruxelles, 1909 (CRH, Publications in-4° = Halkin-Roland, abrégé HR): D80 = HR 1 (fondation de Cugnon); D81 = HR 2 (fondation de Stavelot-Malmedy); D84 = HR 4 (nocturne sur la Loire).

9. « Fleckenteppich », Th. KÖLZER, *Meroningischer Studien I*, op. cit., p. 90.

10. Avec une nuance, la donation de Germigny par Grimoald est considérée comme authentique (*Die Urkunden der Arnulfinger*, éd. I. HEIDRICH, 2001, n° 1, p. 51-55 [= HR 3]).

11. Après avoir choisi Remacle à Luxeuil pour l'installer à la tête de Solignac, Éloi, à présent évêque de Noyon, aurait conseillé à Sigebert de requérir l'aide de Remacle pour sa fondation monastique. Nous nuancerons ce point, sans pour autant y renoncer définitivement, à la lumière de l'hypothèse formulée par Clément Baye, voir *infra*.

12. *monasteria [...] quae vix illuster Grimaldus major domus in honore sancti Petri ac sancti Pauli vel sancti Martini sui ceterorum sanctorum sui opere in vasis beneuolentiam constructi*. D 84 = HR 4.

plus loin son action, de Cugnon à Malmédy-Stavelot, plus au Nord, dans cette Ardenne profonde. Si la contrée n'est pas vierge de toute colonisation, les conditions de vie sont bien différentes de Solignac. Le climat, pour ne prendre que cet exemple, a dû constituer un fort contraste. La nouvelle perspective ainsi tracée considérerait Remacle comme un religieux à l'idéal bénédictino-colombanien, manipulé sur une scène politique, dont il doit tant bien que mal s'accommoder.

Clément Bayer avance plusieurs éléments nouveaux très intéressants : Remacle serait parti en Ardenne sans régler sa succession à Solignac et c'est Éloi qui serait intervenu. Selon les pratiques de Luxeuil, telles que les sources narratives les rapportent, l'abbé est généralement désigné par son prédécesseur (alors que des sources normatives prévoient l'élection de l'abbé par la communauté), ce qui fait supposer à Clément Bayer des tensions, des querelles ou des difficultés entre Remacle et ses moines ou entre Remacle et ses instances supérieures, c'est-à-dire, selon la charte authentique de fondation de Solignac, Luxeuil et le roi. Le silence de Jonas de Bobbio à l'égard de Remacle pourrait s'interpréter dans ce sens, de même que trois passages de la *Vita Eligii* qui parlent de Solignac, de la visite de saint Ouen, mais ne disent mot de Remacle. Enfin, en arrivant à Cugnon puis à Stavelot-Malmédy, Remacle est entré en Austrasie, c'est-à-dire qu'il n'est plus soumis à l'autorité du roi de Neustrie ni de l'abbé de Luxeuil. Aurait-il fuit la Neustrie ? Clément Bayer note, vers 650, un parallélisme avec saint Feuillen, passé lui aussi de Neustrie en Austrasie et changeant ainsi de camp politique. D'autre part, en se basant sur les recherches de Wolfgang H. Fritze et en les réinterprétant, il faut exclure Remacle du système des missions anglo-saxonnes et des relations interpersonnelles des missionnaires<sup>13</sup>. Enfin Bruno Krusch a avancé la date de 632 pour la prise de direction de Solignac par Remacle ; la date a été rectifiée en 638 par Margarete Weidemann<sup>14</sup>.

L'Ardenne se classe parmi les forêts les plus célèbres de l'Europe occidentale : comprise dans le triangle Reims-Trèves-Cologne, cette forêt fort giboyeuse est une immense réserve de chasse, d'une importance considérable quand on connaît la part de la venaison dans l'alimentation au Moyen Âge<sup>15</sup>. Elle constitue un terroir privilégié aux portes de lieux de

13. W. H. FRITZE, « Universalis gentium confessio. Formeln, Träger und Wege universalmissionarischen Denkens im 7. Jahrhundert », *Frühmittelalterliche Studien*, III (1969), p. 78-130, voir Cl. BAYER, « Remaclus », *op. cit.*, p. 496.

14. M. WEIDEMANN, « Zur Chronologie der Merowinger im 7. und 8. Jahrhundert », *Francia*, XXV (1998), p. 181 ; voir Cl. BAYER, « Remaclus », p. 485.

15. En latin, Ardenne est au singulier : le relevé a été effectué par Noël, « Moines et nature », *op. cit.*, p. 578. Les Ardennes désignent le département français créé au XIX<sup>e</sup> siècle ; on parle aussi aujourd'hui de l'Ardenne française et de l'Ardenne belge, ce qui peut aussi expliquer l'utilisation du pluriel. Même remarque à propos des différentes parties de l'Ardenne (septentrionale, centrale...), ou encore de la Haute Ardenne.

séjour privilégiés des souverains, comme Trèves au IV<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup> ou les palais d'Herstal, Jupille ou d'Aix-la-Chapelle sous les Carolingiens<sup>17</sup>. Loin de former une barrière naturelle, elle est traversée par de nombreuses routes et s'intègre ainsi parfaitement dans l'axe rhodano-rhénan. La route Reims-Cologne est l'artère principale de l'Ardenne franque. Formait-elle à l'époque mérovingienne un vaste domaine royal hérité des empereurs romains ? L'Ardenne désigne avant tout une masse forestière cohérente<sup>18</sup>. Après les grandes invasions, sa christianisation en profondeur resta à faire. Ce territoire est entamé une première fois avec la fondation de saint Remacle. « Hêtres, chênes, aulnes et bouleaux prolifèrent sur les sols à l'abandon. D'où d'énormes coulées de verdure, sans limite précise. L'Ardenne, c'est la forêt et la friche : dans les couches de pollens du moment, les arbres, les buissons, la bruyère et la fougère sont représentés en force. Un peu comme si dans la contrée, la nature s'était prémunie des attaques du peuplement et des allées et venues conquérantes de l'économie<sup>19</sup> ». Comme l'a bien établi René Noël, « la contrée conserve ses arbres mieux qu'aujourd'hui ». Les voies de communication passent à plusieurs kilomètres des nouveaux établissements religieux<sup>20</sup>.

Quelle confiance accorder à la première biographie de saint Remacle, la *Vita Remacli Prima*, rédigée deux siècles après la mort du saint, dans l'élan hagiographique mosan du IX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup> ? *Igitur ex Aquitaniae partibus oriundus fuit vir per omnia venerandus*. Les maigres données sûres sont recoupées par des sources indépendantes bien plus fiables : son origine aquitaine, son séjour à Solignac, la donation de Sigebert III en faveur des deux monastères, et le *dies natalis* du saint, le 3 septembre. La *Vita* a un

16. Synthèse dans J. LOICQ, « Le pagus Vikiac et l'organisation de l'Ardenne sous le Haut-Empire », dans *Servia Leodiensia Secunda*, Mélanges publiés par les Classiques de Liège à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de l'Université, Liège, 1992, p. 279 sq.

17. F. ROUSSEAU, « Les Carolingiens et l'Ardenne », réimpr. dans *À travers l'Histoire de Namur, du Namurois et de la Wallonie*. Recueil d'articles de Félix Rousseau publié à l'occasion de son nonantième anniversaire par le Crédit Communal (Collection Histoire Pro Civitate, série in-8<sup>o</sup>, n<sup>o</sup> 46), 1977, p. 187.

18. Godefroid Kurth, ardennais d'origine, a des mots très beaux pour décrire son pays (E. NEURAY, *Godefroid Kurth*, Bruxelles-Paris, 1931 et H. GERIN, « Godefroid Kurth, un médiéviste à l'essai de son temps (1847-1916) », dans *Malmédy. Art & Histoire. 20<sup>e</sup> anniversaire*, t. II, 2009, p. 162-186. La bibliographie sur l'Ardenne est abondante, synthèse dans J.-L. KUPPEN, *Liège et l'Église impériale IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981, p. 88 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie & Lettres de l'Université de Liège, Fasc. CCXXXVIII).

19. R. NOËL, « Moines et nature », *op. cit.*, p. 577.

20. Au sud du haut plateau, la voie romaine Reims-Cologne. Le « pavé de Charlemagne » serait une route construite entre 130 et 540, long pont construit quasi rectiligne pour franchir un marécage, reliant Maastricht-Aix-Trèves (?) avec les hypothèses d'exploitation de tourbières, de bois, de transport de zinc et de plomb. Pour la bibliographie abondante relative à cette route, R. NOËL, « Moines et nature », *op. cit.*, p. 590-591, et M.-H. CORBIAU, « La Via Mansuerisca », *Autour de Limbourg. La Gileppe, Baalen*, Bruxelles, 1994, p. 45-46 (*Des pierres pour le dire*, Fondation Roi Baudouin, Crédit Communal). Une belle mise en perspective historique d'une voie dont l'utilité a évolué sur un millénaire est faite par M. STREEL et S. NEKRASSOFF, « Le Pavé de Charlemagne (Via mansuerisca?) », dans *Malmédy. Art & Histoire. 20<sup>e</sup> anniversaire*, t. II, 2009, p. 455-467.

21. *Vita sancti Remacli Prima*, éd. B. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, 1910, p. 104-108.

plus loin son action, de Cugnon à Malmédy-Stavelot, plus au Nord, dans cette Ardenne profonde. Si la contrée n'est pas vierge de toute colonisation, les conditions de vie sont bien différentes de Solignac. Le climat, pour ne prendre que cet exemple, a dû constituer un fort contraste. La nouvelle perspective ainsi tracée considérerait Remacle comme un religieux à l'idéal bénédictino-colombanien, manipulé sur une scène politique, dont il doit tant bien que mal s'accommoder.

Clément Bayer avance plusieurs éléments nouveaux très intéressants : Remacle serait parti en Ardenne sans régler sa succession à Solignac et c'est Éloi qui serait intervenu. Selon les pratiques de Luxeuil, telles que les sources narratives les rapportent, l'abbé est généralement désigné par son prédécesseur (alors que des sources normatives prévoient l'élection de l'abbé par la communauté), ce qui fait supposer à Clément Bayer des tensions, des querelles ou des difficultés entre Remacle et ses moines ou entre Remacle et ses instances supérieures, c'est-à-dire, selon la charte authentique de fondation de Solignac, Luxeuil et le roi. Le silence de Jonas de Bobbio à l'égard de Remacle pourrait s'interpréter dans ce sens, de même que trois passages de la *Vita Eligii* qui parlent de Solignac, de la visite de saint Ouen, mais ne disent mot de Remacle. Enfin, en arrivant à Cugnon puis à Stavelot-Malmédy, Remacle est entré en Austrasie, c'est-à-dire qu'il n'est plus soumis à l'autorité du roi de Neustrie ni de l'abbé de Luxeuil. Aurait-il fuit la Neustrie ? Clément Bayer note, vers 650, un parallélisme avec saint Feuillen, passé lui aussi de Neustrie en Austrasie et changeant ainsi de camp politique. D'autre part, en se basant sur les recherches de Wolfgang H. Fritze et en les réinterprétant, il faut exclure Remacle du système des missions anglo-saxonnes et des relations interpersonnelles des missionnaires<sup>13</sup>. Enfin Bruno Krusch a avancé la date de 632 pour la prise de direction de Solignac par Remacle ; la date a été rectifiée en 638 par Margarete Weidemann<sup>14</sup>.

L'Ardenne se classe parmi les forêts les plus célèbres de l'Europe occidentale : comprise dans le triangle Reims-Trèves-Cologne, cette forêt fort giboyeuse est une immense réserve de chasse, d'une importance considérable quand on connaît la part de la venaison dans l'alimentation au Moyen Âge<sup>15</sup>. Elle constitue un terroir privilégié aux portes de lieux de

13. W. H. FRITZE, « Universalis gentium confessio. Formeln, Träger und Wege universalmissionarischen Denkens im 7. Jahrhundert », *Frühmittelalterliche Studien*, III (1969), p. 78-130, voir Cl. BAYER, « Remaclus », *op. cit.*, p. 496.

14. M. WEIDEMANN, « Zur Chronologie der Merowinger im 7. und 8. Jahrhundert », *Francia*, XXV (1998), p. 181 ; voir Cl. BAYER, « Remaclus », p. 485.

15. En latin, Ardenne est au singulier : le relevé a été effectué par Noël, « Moines et nature », *op. cit.*, p. 578. Les Ardennes désignent le département français créé au XIX<sup>e</sup> siècle ; on parle aussi aujourd'hui de l'Ardenne française et de l'Ardenne belge, ce qui peut aussi expliquer l'utilisation du pluriel. Même remarque à propos des différentes parties de l'Ardenne (septentrionale, centrale...), ou encore de la Haute Ardenne.

séjour privilégiés des souverains, comme Trèves au IV<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup> ou les palais d'Herstal, Jupille ou d'Aix-la-Chapelle sous les Carolingiens<sup>17</sup>. Loin de former une barrière naturelle, elle est traversée par de nombreuses routes et s'intègre ainsi parfaitement dans l'axe rhodano-rhénan. La route Reims-Cologne est l'artère principale de l'Ardenne franque. Formait-elle à l'époque mérovingienne un vaste domaine royal hérité des empereurs romains ? L'Ardenne désigne avant tout une masse forestière cohérente<sup>18</sup>. Après les grandes invasions, sa christianisation en profondeur resta à faire. Ce territoire est entamé une première fois avec la fondation de saint Remacle. « Hêtres, chênes, aulnes et bouleaux prolifèrent sur les sols à l'abandon. D'où d'énormes coulées de verdure, sans limite précise. L'Ardenne, c'est la forêt et la friche : dans les couches de pollens du moment, les arbres, les buissons, la bruyère et la fougère sont représentés en force. Un peu comme si dans la contrée, la nature s'était prémunie des attaques du peuplement et des allées et venues conquérantes de l'économie<sup>19</sup> ». Comme l'a bien établi René Noël, « la contrée conserve ses arbres mieux qu'aujourd'hui ». Les voies de communication passent à plusieurs kilomètres des nouveaux établissements religieux<sup>20</sup>.

Quelle confiance accorder à la première biographie de saint Remacle, la *Vita Remacii Prima*, rédigée deux siècles après la mort du saint, dans l'élan hagiographique mosan du IX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup> ? *Igitur ex Aquitaniae partibus oriundus fuit vir per omnia venerandus*. Les maigres données sûres sont recoupées par des sources indépendantes bien plus fiables : son origine aquitaine, son séjour à Solignac, la donation de Sigebert III en faveur des deux monastères, et le *dies natalis* du saint, le 3 septembre. La *Vita* a un

16. Synthèse dans J. LOICQ, « Le pagus Vikiacis et l'organisation de l'Ardenne sous le Haut-Empire », dans *Servia Leodiensia Secunda*, Mélanges publiés par les Classiques de Liège à l'occasion du 175<sup>e</sup> anniversaire de l'Université, Liège, 1992, p. 279 sq.

17. F. ROUSSEAU, « Les Carolingiens et l'Ardenne », réimpr. dans *À travers l'Histoire de Namur, du Namurois et de la Wallonie*. Recueil d'articles de Félix Rousseau publié à l'occasion de son nonantième anniversaire par le Crédit Communal (Collection Histoire Pro Civitate, série in-8°, n° 46), 1977, p. 187.

18. Godefroid Kurth, ardennais d'origine, a des mots très beaux pour décrire son pays (E. NEURAY, *Godefroid Kurth*, Bruxelles-Paris, 1931 et H. GERIN, « Godefroid Kurth, un médiéviste à l'essai de son temps (1847-1916) », dans *Malmédy. Art & Histoire. 20<sup>e</sup> anniversaire*, t. II, 2009, p. 162-186. La bibliographie sur l'Ardenne est abondante, synthèse dans J.-L. KUPPEN, *Liège et l'Église impériale IX<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1981, p. 88 (Bibliothèque de la Faculté de Philosophie & Lettres de l'Université de Liège, Fasc. CCXXXVIII).

19. R. NOËL, « Moines et nature », *op. cit.*, p. 577.

20. Au sud du haut plateau, la voie romaine Reims-Cologne. Le « pavé de Charlemagne » serait une route construite entre 130 et 540, long pont construit quasi rectiligne pour franchir un marécage, reliant Maastricht-Aix-Trèves (?) avec les hypothèses d'exploitation de tourbières, de bois, de transport de zinc et de plomb. Pour la bibliographie abondante relative à cette route, R. NOËL, « Moines et nature », *op. cit.*, p. 590-591, et M.-H. CORBIAU, « La Via Mansuerisca », *Astour de Limbourg. La Gileppe, Baalen*, Bruxelles, 1994, p. 45-46 (*Des pierres pour le dire*, Fondation Roi Baudouin, Crédit Communal). Une belle mise en perspective historique d'une voie dont l'utilité a évolué sur un millénaire est faite par M. STREEL et S. NEKRASSOFF, « Le Pavé de Charlemagne (Via mansuerisca?) », dans *Malmédy. Art & Histoire. 20<sup>e</sup> anniversaire*, t. II, 2009, p. 455-467.

21. *Vita sancti Remacii Prima*, éd. B. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, 1910, p. 104-108.

intérêt purement littéraire et utilise les *Vitae Trudonis*, *Lamberti*, *Eligii* et *Martini*, les *Acta Sebastiani*, plusieurs passages des Livres Saints et, peut-être aussi la *Vita sancti Servatii*<sup>22</sup>. Vers 830-840, un hagiographe met ainsi par écrit les faits importants de la vie de Remacle, s'aidant des traditions, orale ou écrite, de Stavelot mais surtout puisant dans les actes d'autres saints et complétant son œuvre des *topoi* hagiographiques bien connus<sup>23</sup>. Ainsi Godefroid Kurth a démontré que la *Vita Landiberti vetustissima* qui fut pleinement mise à contribution, tant sur le fond que sur la forme et le style, n'hésitant pas à parler de « supercherie littéraire »<sup>24</sup>. Les prologues développent tous deux l'idée que si les païens diffusaient par l'écrit leurs doctrines mensongères, il était impérieux pour les chrétiens d'employer les lettres à l'édification des fidèles. Parmi les clichés et lieux communs des deux biographies, on trouve la naissance illustre du héros, son éducation religieuse, le précepteur de choix – Théodard pour Lambert, Éloi pour Remacle –, la confiance du précepteur pour son élève qui révèle ses vertus, les contacts avec la cour royale et enfin les honneurs dus. L'hagiographe utilise ensuite la *Vita Trudonis* de Donat, écrite après 784<sup>25</sup>; elle lui fournit l'épisode de la rencontre de Trudon et Remacle: le jeune hesbignon vient demander conseil à Remacle qui lui indique la carrière à suivre et devient ainsi son père spirituel. Ce récit épisodique chez Donat devient capital dans la *Vita Remacii*<sup>26</sup>. C'est le premier témoignage sur cette fonction épiscopale qu'aurait exercé le saint et, à notre avis, il résulte sans doute d'une mauvaise interprétation de la fonction d'évêque de monastère<sup>27</sup>. Le don de prophétie de Remacle est particulièrement mis en

22. Fr. BAIX, « Nouvelles recherches sur les deux biographies de saint Remacle », dans *Mélanges Ch. Moeller*, 1914, p. 266-285, ici p. 266.

23. Parmi les errements supposés par François Baix de la *Vita Remacii Prima*: sa formation à Solignac, son état civil (nom de son père et de sa mère), les largesses de sa famille à Stavelot (Fr. BAIX, « L'hagiographie à Stavelot-Malmedy », *Revue bénédictine*, LX [1950], p. 120-162, p. 122-126). À propos du nom des parents de Remacle, Albutius et Matrinia, le témoignage de la *Vita Remacii prima* est sans doute tardif mais invérifiable dans un sens comme dans un autre (Cl. BAYER, « Remacius », *op. cit.*, p. 488).

24. G. KURTH, « Notice sur la plus ancienne biographie de saint Remacle. Pour servir à l'histoire des supercheres littéraires », *Compte rendu des séances de la Commission Royale d'Histoire*, 4<sup>e</sup> série, III (1876), p. 361: « Rien de plus piquant que de voir le soin avec lequel l'anonyme de Stavelot s'évertue à ne jamais laisser son saint en arrière du patron de Liège. On dirait qu'il y eut comme une émulation entre les deux églises, relativement aux mérites de leurs saints respectifs, et que Stavelot ne voulait pas qu'on pût rien dire de saint Lambert qui ne se dût également de saint Remacle ». Cette « supercherie » est bien entendue une pratique hagiographique courante et le terme fait partie d'une époque où l'hagiologie était encore en friche. Plus tard, dans le *Triumphus sancti Remacii*, on rencontrera à nouveau l'association des deux saints.

25. C. 5, 10 et 14, *MGH SRM*, 6, p. 279, 283, et 286.

26. Godefroid Kurth dit que ce récit fait contre-partie à celui de la pénitence de Lambert à Stavelot dans la *Vita Landiberti*, récit non copié par la *Vita Remacii* (*Notices sur Remacle*, *op. cit.*, p. 365 et 367).

27. J.-L. KUPPER, « Leodium (Liège/Luik) », dans *Series episcoporum Ecclesiae catholicae occidentalis, ab initio usque ad annum MCXCVIII. Series V: Germania, I: Archiepiscopatus Coloniensis*, éd. S. WEINFURTER-O. ENGELS, Stuttgart, 1982, p. 52, n° 54. La *Vita Eligii* (c. 15, p. 703) rapportait que saint Éloi nomma le second abbé de Solignac parce que le premier était devenu évêque: *prior*

évidence, dans un merveilleux tout à fait étranger à Donat. Suit le récit de la fondation des monastères.

L'*Omilia in natale sancti Remacii*<sup>28</sup> suit la *Vita Remacii*, et François Baix a démontré<sup>29</sup> qu'il s'agit d'un développement de la *Vita Remacii prima*; elle sert de base à Notger/Hériger<sup>30</sup> pour la rédaction de la *Vita secunda Remacii*. Dès les premières lignes, on perçoit la dépendance de l'*Omilia* et de la liturgie: c'est une exaltation du saint pour le jour de sa fête, son *dies natalis*<sup>31</sup>. L'*Omilia* commence par une très brève évocation de la carrière de saint Remacle; à la *Vita prima*, elle ajoute les détails suivants<sup>32</sup>: Éloi était déjà évêque quand Remacle devint son disciple (c. 2); Remacle fut abbé avant de devenir évêque (c. 3, 4)<sup>33</sup>; il fut appelé à la cour du roi Sigebert (c. 4); parmi les disciples de Remacle, l'*Omilia* distingue ceux qui vinrent d'Aquitaine pour aider leur maître dans l'administration du diocèse (c. 5)<sup>34</sup>, ensuite les disciples formés par Remacle, évêque, tels Lambert, Théodard et Trudon (c. 5, 7)<sup>35</sup>, et enfin ceux qui accompagnèrent le saint dans sa retraite (c. 7)<sup>36</sup>; Théodard et Lambert furent martyrisés (c. 5, 7); Théodard succéda à Remacle sur le siège épiscopal de Tongres (c. 5); c'est Remacle lui-même qui construisit les deux monastères (c. 6)<sup>37</sup>. L'*Omilia* est une « œuvre tout impersonnelle, écrite dans un style barbare »<sup>38</sup>; elle est farcie d'exhortations à honorer le saint. C'est un excellent exemple de cette « hagiographie pastorale »<sup>39</sup>, qui propose le saint comme un modèle réaliste que l'on peut imiter et suggère des « objectifs moraux réalistes inspirés de l'action des saints ». On y trouve successivement des conseils aux abbés (c. 3), aux évêques (c. 7), aux riches (c. 10-11), aux pauvres (c. 11) et aux jeunes comme aux vieux

*enim ad episcopatum captus habebatur*. Clément Bayer diverge sur ce point et estime que Remacle aurait pu, pour une période donnée, être évêque diocésain (BAYER, « Remacius », p. 495 sq.).

28. C'est sous ce titre qu'elle apparaît dans le plus ancien manuscrit.

29. Fr. BAIX, *Nouvelles recherches*, *op. cit.*, p. 276 sv., à partir de méthodes comparatives inspirées des recherches de Léon Van der Essen.

30. Nous n'entrons pas ici dans le débat, qui remonte à Godefroid Kurth, et même avant lui, sur l'identité de l'auteur: Notger, comme le spécifie la lettre d'envoi (voir *infra*), ou son adjoint Hériger. Par facilité, nous écrivons par la suite seulement Hériger.

31. *Natalem diem, pro eius natali, c. 1; omnes Galliarum populi [...] devota mente percolite ejus natalem [...] frequentate quoque locum sepulturae ejus, c. 7.*

32. Relevés avant nous par François Baix (*Nouvelles recherches*, *op. cit.*, p. 277); entre parenthèses, nous donnons le numéro du chapitre de l'*Omilia* dans les AA SS Sept. I, p. 725-728.

33. *Pater atque archimandrita monachorum [...] pater monachorum [...] episcopatus infula et sublimatus.*

34. *Ab his, quos de solo paterno ad regendam ecclesiam secum adduxit.*

35. *Ab his, quos in hac tellure ab ineunte aetate ut filios spirituales lacte verbi Dei et solido cibo aluit.*

36. *Cum sociis suis...*

37. *Jam enim ibi duo monasteria egregia, Christi ovibus habitacula, construxerat.*

38. BAIX, *Nouvelles recherches*, *op. cit.*, p. 277.

39. G. PHILIPPART, « Le saint comme parure de Dieu, héros séducteur et patron terrestre d'après les hagiographies lotharingiennes du x<sup>e</sup> siècle », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental (IX-XIII siècle)*, Rome, 1991, p. 123-142, ici p. 138. On perçoit très bien ce ton dans le c. 7 qui est un véritable appel à honorer saint Remacle; dans le c. 10, les exemples sont principalement choisis dans le secteur agricole.

(c. 12)<sup>40</sup>. Dieu dispose d'armes pénitentielles<sup>41</sup>. La langue est très simple, les phrases courtes, à la manière de ce que seront plus tard les séquences historiques d'offices propres de saints, le texte est succinct<sup>42</sup>. Si les références bibliques sont nombreuses<sup>43</sup>, l'auteur éprouve ici le besoin de les annoncer et de les commenter: le public visé n'est pas un public spécialement lettré, les références ne sont pas des réminiscences subtiles uniquement compréhensibles à des initiés.

Incontestablement, l'*Omilia* marque le deuxième stade du développement de la légende de saint Remacle. Elle fait l'éloge du saint dont elle exalte les vertus. François Baix a discuté de sa datation. Le manuscrit le plus ancien est celui de Bamberg, du x<sup>e</sup> siècle<sup>44</sup>. Baix en déduit que l'*Omilia* est antérieure à la *Vita Remacii secunda*; d'autres arguments stylistiques concourent à adopter cette conclusion. Dans le c. 9 sont énumérés les maux dont saint Remacle saura protéger: la famine, la guerre et la peste<sup>45</sup>; l'absence d'une allusion à l'invasion normande est prise comme *terminus ad quem*; même chose pour l'allusion aux miracles de saint Remacle<sup>46</sup> et non pas à un éventuel *Liber miraculorum*, dont la rédaction a commencé peu après 851<sup>47</sup>. La fourchette chronologique ainsi retenue va de 830-840, date supposée de rédaction de la *Vita prima*, à 851, début de la rédaction des *Miracula*<sup>48</sup>. François Baix voyait comme auteur de l'*Omilia* un moine de Stavelot, différent toutefois de celui de la

*Vita prima*. L'*Omilia* est un genre tout à fait particulier et, comme toute œuvre à caractère liturgique, difficile à dater précisément. La fourchette chronologique maximale est celle fournie par la rédaction des *Vitae Remacii prima et secunda*, soit [830-840] – [972-980]. L'influence de l'*Omilia* sur la *Vita secunda* est en effet manifeste<sup>49</sup>.

Ce sont les liens de Remacle avec l'Aquitaine qui retiendront notre attention. Issu de l'abbaye de Luxeuil, Remacle va prendre en 638 la direction de Solignac<sup>50</sup>.

Depuis l'abbat de Walbert (629-670), Luxeuil, fondation vosgienne de l'Irlandais Colomban, a incorporé aux mesures sévères et rigoureuses de son saint fondateur une législation italienne plus souple qui structure la communauté et organise la vie<sup>51</sup>. Cette règle composite est un mélange des textes de Benoît, de Colomban et d'institutions originales. Il faut y voir un règlement vivant dont chaque communauté s'inspire avec originalité; il n'y a pas d'unification et de cohérence de la vie monastique à l'époque mais une évolution des règles et une adaptation à chaque cas<sup>52</sup>. Jonas de Bobbio, passant sous silence l'œuvre de Benoît, glorifie celle de son maître Colomban et y associe « le fameux monastère de Solignac »<sup>53</sup>, construit par Éloi près de Limoges<sup>54</sup>.

En 640, saint Éloi devint évêque de Noyon. La *Vita Eligii* rapporte qu'il visita Solignac, en 646-647, après la mort de saint Sulpice, évêque de Bourges; elle décrit le site comme « un lieu enchanteur [...] un coin du paradis »<sup>55</sup>, sans doute un *topos* hagiographique mais dont le contraste

40. D'après G. PHILIPPART, « Le saint... », *op. cit.*, p. 138.

41. *Ipsa sacerdos Dei magnus factus est, quia acceptus Deo fuit, et impetum irae eius frequenter avertit a populo Dei. Quod nunc quoque excellens facies, si quando pro peccatis nostris nobis Deus iratus famem aut gladium sive pestilentiam immiserit in nobis, per quae animadversio irae eius agnoscitur (Omilia, p. 727);* passage relevé par G. PHILIPPART, « Le saint... », *op. cit.*, p. 139, n° 43.

42. 12 petits chapitres dans l'édition des *AA.SS.*, soit un peu plus de 2 pages, au total 1528 mots selon G. PHILIPPART, « Le manuscrit hagiographique latin comme gisement documentaire. Un parcours dans les *Analetha Bollandiana* de 1960 à 1989 », dans *Manuscript hagiographiques et travail des hagiographes. Études réunies et présentées par M. HEINZELMANN, Sigmaringen, 1992, p. 17-68, p. 47.*

43. Anne, Samuel, Abraham, Jean-Baptiste, Moïse, David, Goliath, Saül, les Béatitudes.

44. De la première moitié du x<sup>e</sup> siècle, d'après Bruno Krusch, repris par d'autres, voir BAIX, *Nouvelles recherches*, *op. cit.*, p. 277, n° 1. Marie-Rose Lapière parle du x<sup>e</sup> siècle sans plus; la dernière notice parue sur le manuscrit (Catalogue *Vor dem Jahre 1000*, n° 43, p. 152, par A. von Euw) le date du dernier quart du x<sup>e</sup> siècle, et C. BAYER, « Remaculus », p. 499 sv.

45. *famem, aut gladium sive pestilentiam.*

46. *et etiam in praesenti saeculo miraculis curvatus; quod multi testantur usque in hodiernum diem, c. 12.*

47. Voir notre article « La vie quotidienne à Stavelot-Malmédy autour de l'an mil. Moines & société à travers les *Miracula Remacii* », *Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois*, CXI (2000, paru en 2003), p. 15-58.

48. L'utilisation de l'argument du silence nous paraît risquée. À comparer le style de l'*Omilia* à celui des œuvres de Christian de Stavelot (seconde moitié du ix<sup>e</sup> siècle), et en nuancant que le style change d'après les genres littéraires, il nous semble quand même difficile d'imaginer qu'elle fut rédigée à la même époque. Arguments inverses: pourquoi devrait-il y avoir une allusion aux invasions normandes? La rédaction des *Miracles* de saint Remacle peut très bien avoir commencé sans qu'il y soit particulièrement fait allusion ici.

On relèvera en passant les formes attestées dans l'*Omilia* des noms de Lambert et de Théodard que l'on comparera à celles relevées par Jean-Louis Kupper dans le nouveau Gams, *op. cit.*: *Lambertus* (c. 5), même forme que dans les *Annales Leodienses*, et *Theodardus*, même forme que dans la *Vita Landiberti vetustissima*.

49. Extraits relevés et comparés par BAIX, *Nouvelles recherches*, *op. cit.*, p. 279.

50. Beaucoup d'informations sur la carrière de Remacle ont été puisées dans des sources nettement postérieures et peu dignes de foi. Les notices rédigées par G. KURTH (*Biographie Nationale de Belgique*, t. XIX, 1907, col. 6-8) ou Dom F. CABROL & H. LECLERCQ (*Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie*, t. X, 1931, col. 951-954) illustrent parfaitement ces déviations. Sur la date, voir *supra*.

51. G. MOYSE, « Monachisme et réglementation monastique en Gaule avant Benoît d'Aniane », dans *Sous la Règle de saint Benoît. Actes du colloque organisé à Paris en 1980 par Dom J. DUBOIS*, Paris, 1981, p. 3-19; A. DIERCKENS, *Abbayes et chapitres entre Sambre et Meuse (vi<sup>e</sup>-xi<sup>e</sup> siècles). Contribution à l'histoire religieuse des campagnes du Haut Moyen Âge*, Sigmaringen, 1985, p. 285 sv. (Beihfte der Francia XIV), et JONAS DE BOBBIO, *Vie de saint Colomban et de ses disciples*. Introduction, traduction et notes par A. de Vogüé, Abbaye de Bellefontaine, 1988, p. 67 sv. (Vie monastique, 19).

52. A. DIERCKENS, « Prologomènes à une histoire des relations culturelles entre les îles britanniques et le continent pendant le haut Moyen Âge. La diffusion du monachisme dit colombanien ou irlandais dans quelques monastères de la région parisienne au vi<sup>e</sup> siècle et la politique de la reine Bathilde », dans *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, t. II, 1989, p. 371-394, p. 378 et 388.

53. JONAS DE BOBBIO, *op. cit.*, p. 201-202.

54. FRANCE, Haute-Vienne, Arrondissement de Limoges. Pour une bibliographie, voir J.-L. LEMAITRE, *Le Limousin monastique. Auteurs de quelques textes*, Ussel, 1992, p. 96-229. Voir l'excellente synthèse de Ch. Mériaux, *Pour une reprise des travaux sur la vie de saint Éloi*. Séance du 13 janvier 2010 à la Société Nationale des Antiquaires de France, à paraître dans *Mélanges historiques*, Lille, 2010.

55. *Vita Eligii*, I, c. 16, *MGH SRM*, 4, éd. B. KRUSCH, 1902, p. 736-749, trad. Fr. BAIX, « Saint Remacle et les abbayes de Solignac et de Stavelot-Malmédy », *Revue bénédictine*, LXI (1951), p. 167-207, p. 185. La *Vita Eligii* a été considérée comme un remaniement du milieu du viii<sup>e</sup> siècle, d'après la version primitive attribuée à saint Ouen († 684), ami d'Éloi (J. DUBOIS, « Numismatique mérovingienne et hagiographie », dans *Mélanges J. LAFAURIE*, Paris, 1980, p. 209-210). Lavis de B. Krusch, selon lequel la *Vita Eligii* serait une falsification du viii<sup>e</sup> siècle, est réfuté par C. M. M. BAYER, « Vita Eligii », *Reallexikon*

avec la rudesse de l'Ardenne ne peut manquer d'être soulignée. La *Littera cessionis* du 22 novembre 632 décrit : « Des champs labourables, des vignes, des prés, des pâturages, des arbres fruitiers ou non fruitiers, avec eaux ou aqueducs, tours et retours d'eaux, des immeubles, de la vaisselle, les ressources d'une maison garnie sans recherche, des animaux, des bêtes de somme, des troupeaux, des serfs de manses, des colons attachés au sol par la naissance, des domestiques ou des ouvriers agricoles logés à demeure par le propriétaire du domaine, des esclaves ou des serfs de la glèbe. » Et la *Vita Eligii* ajoute : « Borné d'un côté par une très belle rivière – la Briance, affluent de la Vienne –, au-delà de laquelle se dresse une montagne couverte de bois avec la pointe saillante de son rocher abrupt, le monastère de Solignac, à quelques six mille au sud de Limoges, est entouré d'un fossé qui le protège sur un circuit de six stades environ. Tout l'enclos du monastère est planté d'arbres fruitiers de diverses espèces. Le sol est très fertile. C'est un lieu enchanteur. On se croirait sous le charme d'un coin de paradis. Et rien ne recrée l'esprit fatigué comme une promenade à travers les vergers et la riante verdure de ses jardins ». Solignac, en pleine prospérité économique, est présentée « comme une sorte de miroir de l'Aquitaine, comme un microcosme de ses ressources et de ses séductions »<sup>56</sup>.

Remacle fut-il propriétaire « légitime » de terres situées « au-delà de la Loire » ? L'information provient du diplôme de Thierry III pour Stavelot-Malmedy, délivré entre 679 et 691<sup>57</sup>. Cette interprétation des expressions *res proprias* et *legitime* serait un argument à verser au dossier de l'origine aquitaine de saint Remacle. Tout dépend évidemment de l'authenticité du passage : Théo Kölzer qui ne suspecte pas, en principe, la charte entière d'être un faux, considère quand même les mots *ultra Ligera* comme une interpolation carolingienne.

La *Vita Remacii prima*, écrite vers 830-840 par un anonyme de Stavelot, fait allusion à l'abbaye de Solignac : Remacle est confié par ses parents à saint Éloi, un homme plein de mérites, pour être instruit de la vie monastique à Solignac<sup>58</sup>. On ignore tout des origines de Remacle. Son nom *Rimaglius* évoque le pays au sud de la Loire, l'Aquitaine, où il vécut<sup>59</sup>.

der Germanischen Altertumskunde, t. XXXV (2007), p. 461-524, qui, en résumé, distingue quatre phases dans la rédaction : le livre I après 660, le livre II entre 673 et 684, l'activité d'un interpolateur vers 684 et une « Limousiner Sonder-Redaktion » vers 691-697. Les dates sont données ci-dessus d'après cet article.

56. La traduction des extraits provient de J. STIENNON, « Une description peu connue de l'Aquitaine par Hériger de Lobbes (mort en 1007) », *Annales du Midi*, LXXII (1960), p. 281.

57. Ed. KÖLZER, n° 124 (= Halkin-Roland 10), où il est question de *villas aliquas de fisis tam < ultra Ligera > res proprias, quas dominus Remaglus legitime possedit, quam ceteras*.

58. *Vita Remacii*, op. cit., p. 104-105.

59. Fr. BAIJX, *Étude sur l'abbaye*, op. cit., p. 13. Seule la *Vita Prima*, rédigée vers 830/840, parle des origines de Remacle, de sa patrie, l'Aquitaine, de ses parents *Alburius* et *Matrisia*, et de sa famille issue de la « noblesse » ; Fr. BAIJX (« L'hagiographie à Stavelot-Malmedy », *Revue bénédictine*, LX [1950], p. 120-126)

Quand il fut appelé en 638 par Éloi à prendre la direction de Solignac, Remacle devait au moins avoir l'âge d'être abbé, peut-être, suivant la tradition canonique, au moins 25 à 30 ans<sup>60</sup>. Il arrive peut-être de Luxeuil<sup>61</sup>, d'où Colomban avait été exilé en 610 par le roi Thierry II. À Luxeuil, il aura ainsi connu l'abbatiale d'Eustase (614-629), après celui de Walbert (629-670), c'est-à-dire une période qui voit la pénétration progressive de la Règle de saint Benoît dans les usages colombaniens<sup>62</sup>. Moment particulièrement privilégié quand Luxeuil, à l'apogée de sa gloire, essaime, dans ce siècle de saints – Aile, Achaire, Omer, Eustase, Berchaire, Fare, Donat, Ouen, Éloi... – dont les contacts avec Remacle ont été possibles. En somme, un climat spirituel exceptionnel. Jonas de Bobbio, le biographe de Colomban, ne cite pourtant pas Remacle au sein des disciples du maître irlandais. Peut-être n'aime-t-il pas parler de ses contemporains directs ? Jonas a pourtant dû connaître Remacle<sup>63</sup>. Peut-être le rayonnement d'un personnage comme Éloi et d'une fondation comme Solignac a-t-il éclipsé Remacle ? La *Vita Eligii* est la seule source qui permette d'évoquer avec prudence Solignac : les moines ont reçu d'Éloi une exploitation agricole, avec tout le nécessaire, et avec la main-d'œuvre, serfs, colons et hommes libres... en bref, une communauté modèle sur le plan de l'observance de la Règle et de l'organisation de la vie quotidienne. Remacle se situe à la rencontre du monachisme irlandais et aquitain<sup>64</sup>.

Quelle image nous est transmise de Remacle ? Un moine mène une vie séparée du monde. Il faut attendre des biographies très postérieures pour voir Remacle directement aux prises avec les païens. Dès lors on peut s'interroger si cette image ne fut pas construite postérieurement, plus ou moins éloignée de la réalité.

C'est le chroniqueur Hériger, vers l'an mil, qui montre Remacle aux prises à Malmedy avec des pierres dédiées à Diane et des fontaines sacrées.

discute abondamment de ce problème pour conclure : « pour l'historien, S. Remacle, semblable à Melchisédech, est sans père, sans mère, sans généalogie » (p. 126). Remacle serait un nom originaire d'Aquitaine ou du Berry et le nom de ses parents emprunté par l'auteur de la *Vita* aux écrits latins. J. HERBILLOU, « L'anthroponyme Remacle », *Le Pape de saint Remacle*, n° 14 (1979-1980), p. 39-41 : « un des très rares noms celtiques ayant survécu dans l'anthroponymie wallonne ».

60. C. BAYER, « Remaculus », p. 487. Selon la *Vita secunda*, Remacle fut disciple de Sulpice de Bourges qui appartenait à la *schola palatii* de Clotaire II, voir Fr. PRINZ, *Frühes Mönchtum im Frankenreich*, Darmstadt, 1976, p. 134.

61. Documents et démonstration dans Fr. BAIJX, « Saint Remacle et les abbayes de Solignac », op. cit., p. 169 sq., d'après la *Littera cessionis*, acte de fondation de Solignac (Bibliographie dans *Les documents néo-logiques de l'abbaye Saint-Pierre de Solignac*, publiés sous la direction de P. MAROT, par J.-L. LEMAÎTRE avec la collaboration de J. DUFOUR, Paris, 1984, p. 3, n° 2 [*Recueil des Historiens de la France, Obituaires*, série in-8°, vol. II]).

62. Voir *supra* les remarques de A. DIERRENS, « Prologomènes ».

63. À propos d'Éloi, n'écrit-il pas qu'il « doit s'abstenir de faire son éloge, sous peine d'être accusé de flatterie » ? JONAS DE BOBBIO, op. cit., p. 202. Voir aussi C. BAYER, « Remaculus », p. 493.

64. L'inventaire de la bibliothèque de Stavelot en 1105 mentionne outre une Règle de saint Benoît une *Regula cenobialis* de Colomban (J. GESSLER, « Les catalogues des bibliothèques monastiques de Lobbes et de Stavelot », *Revue d'histoire ecclésiastique*, XXIX [1933], p. 93).

Jusqu'à présent on a admis ce témoignage très postérieur<sup>65</sup>. N'y-a-t-il pas plutôt chez Hériger une réminiscence de Grégoire de Tours à propos de Walfroy<sup>66</sup>? Quant au souvenir de saint Martin, il est sans doute présent puisque l'église de Stavelot incorpore le « treizième apôtre » parmi les saints de son premier patronage.

On pourrait bien sûr distinguer une évangélisation active comme celles de saint Amand ou de saint Éloi, et une évangélisation latente, conséquence d'une implantation monastique qui fait pénétrer progressivement la foi chrétienne, surtout dans les campagnes. Cette seconde christianisation, à l'assise fortement rurale, débouche sur une « conversion en profondeur »<sup>67</sup>. Une implantation monastique n'implique pas non plus nécessairement un prosélytisme. Tout est question de nuances et d'interprétation<sup>68</sup>.

Dans la distribution des rôles, et en partageant l'opinion d'Eugène Ewig que l'initiative de Remacle en Ardenne est individuelle, nous avons fait quelques remarques. Tout d'abord, la topographie du site de Cugnon<sup>69</sup>, premier lieu d'implantation de Remacle avant Malmedy et Stavelot, ne peut manquer d'évoquer sous quelques aspects celui de Solignac<sup>70</sup>, tous deux sur la pente d'un méandre orienté vers le midi, sur la rive droite d'une rivière à l'aspect quelque peu semblable. Les courbes de niveau indiquent une altitude moyenne de 300 mètres au sommet des vallées et, de part et d'autre, des rochers servent d'excellents points de repère. Cugnon (diocèse de Trèves), comme plus tard Stavelot (diocèse de Tongres-Maastricht-Liège) – Malmedy (diocèse de Cologne),

65. À partir du passage d'Hériger et du dessin du retable de Stavelot, Ludwig Drees élabore une savante théorie, principalement linguistique, qui vise à déceler le nom Mannus dans les toponymes *Via Mansuerica* (« Chemin des Fils de Mannus ») et Malmedy (« *Man-mundari* = Mannus-protecteur »), dieu païen vénéré dans la région. L. DREES, « Der Kult des Mannus in den Ardennen. Die heidnische Kultstätte von Malmedy und ihre Christianisierung », *Annalen des historischen Vereins für den Niederrhein*, CLXXV (1973), p. 7-62.

66. HÉRIGERUS LOBIENSIS, *Vita S. Remaci Stabulensis*, c. 47, *ed. cit.* n° 14, p. 184: *Repperit ibi inditia, loca illa idolatriae quondam mancipata, lapides Dianae et portentuosos nominibus effigatos, fontes hominum quidem usibus aptos, sed gentium errore pollutos, ac per hoc demonum adhuc infestatione obnoxios*. Hériger tire vraisemblablement cet emprunt de Grégoire de Tours et l'épisode est évoqué à propos de l'identification d'une scène d'un intéressant insigne de pèlerinage (Ph. GEORGE, *Reliques et arts précieux en pays mosan. Du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, 2002, p. 31-32 et 76-77). Il nous semble que Wilsald de Stavelot ne s'y trompe pas lorsqu'il fit inscrire sur le retable de Stavelot: *simulacrum aui Diane*; le terme *simulacrum* est précisément utilisé par Grégoire de Tours dans le passage en question (N. GAUTHIER, *L'évangélisation des pays de la Moselle*, Paris, 1980, p. 241).

67. L. MILLIS, « La conversion en profondeur: un processus sans fin », *Revue du Nord*, LXIX (1986), p. 487-498.

68. Voir A. DIERCKENS, « Quelques aspects », *op. cit.*, p. 31 sv.

69. Le plan de la topographie de Cugnon est donné par R. NOËL (« Moines et nature », *op. cit.*, p. 575). Ces similitudes sont frappantes sans pour autant considérer la part de critères habituels à bien des monastères. Pour une période plus tardive, J. DUBOIS, « Les moines dans la société du Moyen Âge (950-1350) », dans *Histoire monastique en France au XII<sup>e</sup> siècle*, Londres, 1982, II, p. 15 sq.: *Implantation des monastères*, et p. 22 sv.

70. Voir J.-M. DESBORDES, « Sitologie et archéologie: l'exemple du Haut-Limousin », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Limousin*, CV (1978), p. 56-58.

est dans une zone frontière entre deux évêchés. Les deux évêques de Cologne et de Trèves sont d'ailleurs nommés dans les premiers diplômes, de même que plusieurs évêques voisins. L'absence de l'évêque de Tongres-Maastricht a été soulignée et la nomination de saint Amand à ce siège en 648<sup>71</sup> considérée comme *terminus ad quem* pour l'émission du diplôme. Quant à Luxeuil, là aussi la forêt est envahissante, les bêtes sauvages menaçantes et un cours d'eau est à proximité<sup>72</sup>. Enfin, l'examen des cartes de peuplement élaborées par Jean Birkenhauer fait très nettement apparaître un territoire quasi vierge de toute colonisation romaine<sup>73</sup> entre les deux massifs de fagnes; la même remarque est à faire à propos des alentours de Cugnon. Les deux zones sont très visibles sur les cartes<sup>74</sup>. Il nous faut ici quelque peu nuancer notre propos avec d'une part les recherches géologiques d'André Ozer<sup>75</sup>, et d'autre part avec les investigations archéologiques d'Anne Dudant<sup>76</sup>. André Ozer explique géologiquement le choix de Remacle pour Stavelot. Il met en évidence la spécificité de la roche appelée « Poudingue de Malmedy », conglomérat fluviatile d'âge permien, qui affleure sur 22 km de long et 2,6 km de large, qui se répartit sur deux

71. Voir la contribution d'A. DIERCKENS: Amand fut évêque diocésain pendant 3 ans, fin 648/fin 651 ou début 649/début 552; il renonça à sa charge suite à l'hostilité du clergé local; s'il n'intervient pas dans le diplôme de fondation, c'est qu'il n'est pas encore évêque.

72. Jonas de Bobbio décrit ainsi la découverte du site par Colomban: « La communauté des moines étant devenue fort nombreuse, Colomban se mit à songer qu'il lui fallait chercher dans le même désert un emplacement meilleur pour y construire un monastère. À quelques huit milles de là, il trouva un ancien poste militaire qui avait été très solidement fortifié. Il s'appelait autrefois Luxeuil. Il y avait là des eaux chaudes, entourées de beaux bâtiments. Il y avait aussi, dans la forêt voisine, quantité de statues de pierre, que les païens de l'ancien temps honoraient d'un culte misérable et de rites profanes, leur offrant des sacrifices au cours de cérémonies abominables. Le lieu n'était plus fréquenté que par des animaux et les bêtes sauvages, une multitude d'ours, de buffles et de loups ». JONAS DE BOBBIO, *op. cit.*, p. 119. Les animaux sauvages ont retenu aussi l'attention de Venance Fortunat quand, dans ses *Carmina*, il écrit: *Arduenna an Vosagus cervi, caprae helicis uri caede sagittifera silva fragore tonat?* (J. VANSTEDUS, « Quelques aspects de l'Ardenne gallo-romaine et médiévale », *Parcs Nationaux*, VIII [1953], p. 74).

73. Pour Cugnon ou pour Stavelot-Malmedy, l'établissement se fait en dehors des grands axes routiers, à plusieurs kilomètres à gauche de la route romaine principale. J. BIRKENHAUER, « L'évolution du peuplement dans l'Eifel et en Ardenne », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, VII (1971), p. 3-21.

74. J. BIRKENHAUER, « L'évolution », *op. cit.*, p. 7, s'en rend très bien compte lorsqu'il écrit: « la vaste forêt d'Ardenne de César (*Arduenna silva*; *De bello gallico*) des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles après Jésus-Christ a été, semble-t-il, limitée essentiellement à une région relativement restreinte à l'intérieur d'un périmètre, dont le rayon d'environ 30 km avait son centre dans la région de Malmedy ». Même constatation à la lecture de la carte *Die römische Besiedlung*, de M. VAN REY, *Die Lëtlicher Gau Condros und Ardennen im Frühmittelalter. Untersuchungen zur Pfarrorganisation*, Bonn, 1977 (*Rheinisches Archiv*, t. CII).

75. A. OZER, « Microrelief et dessin parcellaire. Rideaux et "Ackerberge" dans la région de Stavelot », *Bulletin de la Société géographique de Liège*, V (1969), p. 111-120; ID., « Les phénomènes karstiques développés dans le Poudingue de Malmedy », *Annales de Spéléologie*, XXVI (1971), p. 407-422. Une synthèse a été réalisée par l'auteur à notre demande et figure en annexe (p. 339-340) « Pourquoi Remacle à Stavelot-Malmedy? Explication géologique », à notre article « Autour de Stavelot-Malmedy (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles) », *Publications de la Section historique de l'Institut grand-ducal luxembourgeois*, CXVII (2000), p. 317-338.

76. A. DUDANT, « Lecture des chartes de fondation des abbayes de Stavelot-Malmedy (648 et 670) en fonction du cadastre romain », dans *Actes du LIII<sup>e</sup> Congrès de la Fédération des Cercles d'Archéologie et d'histoire de Belgique*, Mons (24-27 août 2000), t. II, 2002, p. 75-92.

lambeaux principaux, celui de Stavelot-Malmedy et celui de Basse-Bodeux. « Par ses versants en pente douce, ses sols plus riches grâce à la présence de calcaire et à un meilleur micro-climat, entre autres un excellent ensoleillement des versants septentrionaux, cette dépression constituait une zone favorable à l'agriculture au sein d'une Ardenne peu adaptée à cette activité. » L'affectation herbagère du sol, les caractéristiques chimiques de l'eau, et l'exploitation de l'or dans la région sont autant d'arguments en faveur du choix de Stavelot par Remacle. En poussant plus loin encore l'analyse, Stavelot est situé sur une terrasse de l'Amblève et à l'abri des inondations, contrairement à Malmedy, l'endroit des eaux capricieuses<sup>77</sup>, comme l'indique l'étymologie de son nom. Ce qui pourrait expliquer la préférence de Remacle pour Stavelot, après avoir fondé Malmedy, qui, plus est, se situe dans le diocèse de Cologne.

Anne Dudant recherche des traces de centuriation du sol, c'est-à-dire le découpage de la terre en lots carrés ou rectangulaires, de superficie égale, appelés centuries, assignés aux vétérans des légions romaines. Elle suppose, sans preuve absolue, la présence en Ardenne d'un cadastre d'époque romaine, qui constitue l'assiette de l'impôt foncier, et relit les sources historiques dans ce sens.

Ces éléments nouveaux et intéressants montrent toute la limite de notre information. Hypothèses et scénarios se bousculent à l'esprit. Quand il quitte Rome pour Subiaco, saint Benoît va « gagner le désert ». Comme l'écrit Grégoire le Grand, « si on nous appelle moines, c'est que, renonçant au monde, nous avons gagné la solitude pour y mener une vie retirée » (Commentaires sur le Premier Livre des Rois, I, 61). Benoît veut vivre « inconnu des hommes » et la solitude qu'il s'impose pendant trois ans à Subiaco est extrêmement austère : jeûne perpétuel, vêtements de peaux de bêtes, grotte<sup>78</sup>... À l'exemple de Benoît, Remacle n'a-t-il pas voulu lui aussi se séparer du monde ? Ainsi, pour saint Remacle, Malmedy, étymologiquement « le lieu des eaux capricieuses » fait place à l'Aquitaine, le « pays des eaux ». En ce tournant 647/648, la fondation de Cugnion ne pourrait-elle pas être regardée comme une sorte d'acte d'émancipation, sous contrôle, de Sigebert ? *Sous contrôle*, car il doit néanmoins en référer à Grimoald et aux autres puissants. En 656 mourra Sigebert III qui sera enterré à Saint-Martin-devant-Metz et sera honoré d'un culte<sup>79</sup>. De leur

77. La bibliographie est abondante. Citons notamment J. HERBILLON, « Essai sur l'étymologie de Malmedy », *Folklore Stavelot-Malmedy*, XVIII (1954), p. 49-54 et *ID.*, *Les noms de commune de Wallonie*, Bruxelles, 1986, p. 100 et 150 ; R. CHRISTOPHE, « Malmedy ou Malmedy ? », *Folklore Stavelot-Malmedy*, XLIX (1985), p. 5-11.

78. Sur ce sujet, les commentaires pertinents d'A. de Vogüé dans GRÉGOIRE LE GRAND, *Vie de saint Benoît*, Abbaye de Bellefontaine, 1982, p. 31 *sq.* (Vic monastique, n° 14).

79. Sigebert III bénéficia d'un culte qui se développa au XI<sup>e</sup> siècle avec les *Vitae* de Sigebert de Gembloux, mais ne devint officiel qu'au XII<sup>e</sup> siècle à Saint-Martin de Metz et Stavelot-Malmedy, puis, au XVI<sup>e</sup> siècle, à Nancy où avait été transférée la châsse royale.

côté, les moines de Stavelot gardèrent bon souvenir et vénération de leur « fondateur »<sup>80</sup>.

### Vers l'An Mil, l'Aquitaine ressurgit dans l'imaginaire liégeois

L'abbé de Stavelot-Malmedy Wérinfride (954-980) continue l'œuvre de réforme entreprise par son prédécesseur Odilon de Gorze. À la demande de Wérinfride, Hériger de Lobbes rédigea la *Vita Remacii secunda*<sup>81</sup>. Moine de Lobbes – il deviendra abbé de ce monastère en 990 –, Hériger fut le conseiller et le secrétaire de Notger dès l'accession de celui-ci à l'épiscopat de Liège (972)<sup>82</sup>. Une étroite amitié et une collaboration parfaite existaient entre les deux hommes<sup>83</sup> ; selon Godefroid Kurth, « l'évêque et le moine ont si bien confondu leurs labeurs qu'il n'est pas toujours facile de discerner la part de l'un et de l'autre dans les écrits qui nous restent de tous deux »<sup>84</sup>. En envoyant son manuscrit de la *Vita Remacii* à Wérinfride, Hériger lui fait part de son projet d'une chronique des évêques de Tongres-Maastricht-Liège, de saint Materne à Notger, dont il avait rassemblé les matériaux<sup>85</sup>.

80. Le souvenir de Sigebert III est bien entretenu à Stavelot. Témoin la célèbre miniature du X<sup>e</sup> siècle de la remise du diplôme de fondation (Bamberg, Cod. Misc. hist. 161) ou la même scène sur le retable de Wibald. Au XII<sup>e</sup> siècle, à Malmedy, au XV<sup>e</sup> à Stavelot, le culte ressurgit. Voir Fr. BARS, « Le souvenir de saint Sigebert à Stavelot-Malmedy », *Folklore Stavelot-Malmedy*, XIV (1950), p. 5-27, et notre contribution « Hadelin, saint mosan par excellence. Pour une histoire de son culte », catalogue de l'exposition *Trois d'art religieux au Pays de Visé*, Visé, 1988, p. 73-85.

81. HÉRIGER, *Vita Remacii Secunda* (BHL 7115-7116). Manuscrits : Vatican, Reg. lat. 615 (X<sup>e</sup> siècle) ; Bruxelles, Bibliothèque Royale II, 1180 (X<sup>e</sup> siècle) ; Saint-Gall, 571 (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) ; Saint-Gall, 565 (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) ; Trèves, Cathédrale 93 (X<sup>e</sup> siècle) ; Averbode, 12 ; Liège Université, 1964 (copie par Raymundi d'un manuscrit de Saint-Martin de Liège) et *ibidem*, 3173 (manuscrit d'Aulne, fin XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècle). Éditions : ancienne du texte isolé par SURIUS, *De probatis sanctorum historiis*, t. V, Cologne, 1574, p. 17-29, reproduit par Migne, *PL*, CXXXIX, col. 1149-68, et en partie par DUCHESNE, *Historiae Francorum Script.*, t. I, 1636, p. 642-645 et BOUQUET, *Recueil des Historiens des Gaules*, t. III, 1741, p. 544-547, VELDUIJS, *AASS Sept.*, I, p. 672-686 et GHESSQUIERE, *AASS Belgii*, t. III, p. 424-452, *Vita* incorporée aux *Gesta episcoporum Leodiensium* d'HÉRIGER, éd. KOEPEL (R.), *MGH SS*, 7, c. 40-56, p. 180-189, de même pour la lettre de Notger à Wérinfride, c. 1 p. 164-165.

La lettre de Notger à Wérinfride publiée par R. KOEPEL, *MGH SS*, 7, 1845, p. 164-165 ; B. KRUSCH, *MGH SRM*, 5, 1910, p. 109-111, ainsi que des variantes de la *Vita* p. 111. Page 103, KRUSCH donne les manuscrits où il a répertorié la lettre : Vatican 615, Saint-Gall 565 et 571. Nouvelle édition attendue, annoncée par R. G. BARCOCK, *Hériger and the study*, p. 308, n° 5. G. PHILIPPART, *Le manuscrit, op. cit.*, p. 46, range la *Vita Remacii* d'Hériger dans « l'hagiographie épiscopale », a réperé 18 manuscrits et juge l'édition « acceptable ».

82. J.-L. KUPPER, « Notger de Liège. Un évêque lotharingien aux alentours de l'an mille », dans *Lotharingia : eine europäische Kernlandschaft um das Jahr 1000 : Referat eines Kolloquiums vom 24. bis 26. Mai in Saarbrücken*, éd. H.-W. HERRMANN-R. SCHNEIDER, Saarbrück, 1995 (Veröffentlichungen der Kommission für Saarländische Landesgeschichte und Volksforschung, 26), p. 143-153. Pour le contexte général, voir également J.-L. KUPPER & Ph. GEORGE (dir.), *Liège. Autour de l'an mil, la naissance d'une principauté (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, Liège, 2000.

83. Ils se suivront dans la mort à six mois d'intervalle : Hériger le 31 octobre 1007 et Notger le 10 avril 1008. Sur Hériger, voir la notice de J.-L. KUPPER, *Lescom des Mittelalters*, t. IV, 1989, col. 2156.

84. G. KURTH, Notice « Hériger », *Biographie nationale*, t. IX, Bruxelles, 1886-1887, col. 246.

85. *Et ne hic labor, qui, se adhortante, susceptus est, infractus fiat, non ejus modo, ejus meminimus, sancti scilicet Remacii, verum ceterorum nostrae sedis pontificum tempora et gesta, quae undecunq; potuerit comandi, ad nostra usque tempora collegi...* (*MGH SRM*, 5, p. 110). Nous pensons d'ailleurs que, dans cette perspective

Une lettre de « Notger, évêque de Liège, à Wérinfride, abbé de Stavelot », sert de préface à l'envoi de cette *Vita*, écrite ainsi entre 972 et 980<sup>86</sup>, et, selon un procédé habituel de l'époque, attribuée à l'évêque de Liège la paternité de sa rédaction<sup>87</sup>.

L'évêque y révèle que l'abbé lui a envoyé un *libellus* sur la vie de saint Remacle, « qui est autant notre patron que le vôtre », pour le « polir avec élégance ». L'abbé se plaignait en effet des carences de la *Vita Remacii Prima*.

La politique de Notger, que l'on pourrait considérer comme le fondateur de la principauté ecclésiastique liégeoise, visait à incorporer des domaines monastiques dans la *terra sancti Lamberti*, « la terre de l'Église de Liège »<sup>88</sup>. Nous nous sommes interrogé sur les intentions du prélat vis-à-vis de Stavelot et Malmedy. Au delà d'un souci purement hagiographique ou liturgique exprimé dans la lettre-préface, on sent en effet poindre les lourdes préoccupations territoriales du *dominus terrae*. Dès lors que « la défense du patrimoine ecclésiastique est un objectif primordial des rédacteurs de *Gesta* »<sup>89</sup>, la *Vita*, fondement des futures *Gesta*, ne pouvait-elle servir, elle aussi, à l'augmentation du patrimoine de l'Église de Liège? De la *Vita Remacii prima*, Hériger retient avant tout la fonction d'évêque de Maastricht exercée par Remacle; Remacle appartient ainsi à la « généalogie épiscopale » dont Hériger se propose de retracer l'histoire. À travers ce « pseudo-lignage épiscopal » se transmet la sainteté; cette sainteté, nous l'allons voir, est confortée par les origines aquitaines du héros. Elle rejaillit, pure et intacte, sur le titulaire vivant du siège épiscopal de Tongres-Maastricht-Liège, Notger, et fortifiée vigoureusement son autorité. D'un point de vue liégeois, on pourrait parler de « mise en ordre historiographique »<sup>90</sup> allant bien évidemment dans le sens des intérêts du

d'historiographie diocésaine, Hériger rassembla aussi des matériaux sur saint Domitien, cf. notre article « Vies & Miracles de saint Domitien (ca. 535-549), évêque de Tongres-Maastricht et patron de la ville de Huy », *Analecta Bollandiana*, CIII (1985), p. 305-351, et CXIX (2001), p. 5-32.

86. Nous avons étudié ce problème, en collaboration avec Jean-Louis Kupper: « Hagiographie et politique autour de l'an mil: l'évêque de Liège Notger et l'abbaye de Stavelot-Malmedy », dans « *Scribere sanctorum gesta* », *Recueil d'études d'hagiographie médiévale offert à Guy Philippart*, Turnhout, Brepols, 2005, p. 441-450.

87. G. KURTZ, *Notger de Liège et la civilisation au X<sup>e</sup> siècle*, Paris-Bruxelles-Liège, 1904-1905, t. I, p. 332 sq.

88. Cette expression « terra sancti Lamberti » semble être d'une occurrence plus tardive et mériterait, conjointement au concept de « principauté » de Liège une recherche plus approfondie que nous envisageons de faire avec Sonia Raschevitch confrontée à la question d'un point de vue pédagogique. Interrogé sur le sujet, Jean-Louis Kupper, que nous remercions, nous a fourni les attestations suivantes: « paribus sancte Marie et sancti Lamberti », charte de Walcaud [814-816], *Cantatorium*, éd. K. HANQUET, p. 14; « inter confines sancte Marie et sancti Lamberti », charte du prêtre Oudin [30 mars 824], HR 27; *Richardus, episcopus Tungrensis, quoddam castellum [...] evertit, eo quod in suae ecclesiae terra situm esset* [933], FLODOARD, *Annales*, éd. Ph. LAURIEU, p. 55.

89. M. SOT, « Historiographie épiscopale et modèle familial en Occident au IX<sup>e</sup> siècle », *Annales. E.S.C.*, 33 (1978), p. 443.

90. L'expression est de M. Sot, « La fonction du couple saint évêque/saint moine dans la mémoire de l'Église de Reims au X<sup>e</sup> siècle », dans *Les fonctions des saints dans le monde occidental...*, p. 237, à propos des *Gesta episcoporum* de Flodoard (ca. 948-952).

« prince-évêque »: Hériger, serviteur zélé du maître, sollicité et retravaillé les sources dans ce sens bien précis.

Est affirmée la nécessité de composer un récit, qui permettra de sauvegarder la mémoire des « faits et gestes » de saint Remacle<sup>91</sup>. Le terme *gesta* est d'ailleurs utilisé de manière fort significative: Hériger entend bien inscrire Remacle dans une « généalogie épiscopale », construite pour servir les intérêts de son patron. La rédaction de la *Vita Remacii secunda*, entre 972 et 980, intervient précisément à l'époque même des débuts de la formation de la principauté épiscopale. Ce texte fait partie d'un « dossier » à la fois religieux et politique – hagio-politique – qui justifie l'énorme rebrassage de terres d'Église et de terres laïques qui donnera naissance au système ottonien de l'Église impériale, à la *Reichskirche*.

Pour Hériger, l'homme, en dépit d'une sorte de « prédestination » – idée commune à l'époque et développée notamment par Folcuin, abbé et chroniqueur de Lobbes († 990), prédécesseur d'Hériger –, garde sa dignité (son *ingenuitas*) et dispose à son gré d'une sorte de « liberté d'action », don de Dieu. L'auteur, qui inventorie les moyens dont l'homme dispose pour son salut, met particulièrement en valeur la fonction d'intercesseur des saints. Le saint est un « partenaire des projets salutaires de Dieu », et Hériger de concevoir « une religion de la confiance, de la jouissance et de l'espoir », fondée sur la bienveillance d'un saint tutélaire<sup>92</sup>.

La *Vita secunda* suit l'ordre chronologique. Elle rapporte le séjour de Remacle à la cour – clin d'œil à l'itinéraire de Notger qui, comme nous l'avons dit, fut formé à la « chapelle impériale »<sup>93</sup> –, sa consécration épiscopale, sa nomination au siège de Tongres, sa rencontre avec Trudon, son zèle pastoral et la fondation des monastères de Stavelot et de Malmedy. Elle utilise la *Vita* précédente qu'elle complète de diverses sources – documents diplomatiques, *Vitae*, *Miracula* et *Omilia Remacii* – et de traditions orales. Hériger raconte la destruction par saint Remacle des vestiges païens en Ardenne: autels de Diane et culte de fontaines. Il prête aussi au saint la dédicace dans le futur diocèse de Liège de plusieurs églises en l'honneur de saint Sulpice<sup>94</sup>.

La *Vie de saint Remacle*, envoyée à Wérinfride fut légèrement remaniée puis insérée dans les *Gesta episcoporum Leodiensium*<sup>95</sup>. Leur concordance est presque complète; toutefois, dans sa recension primitive, la *Vita*

91. Les termes employés ne sont-ils pas symptomatiques: *antiquitas, memorare, quia necesse est, memoriam, utilitate...*? Ils peuvent être mis en parallèle avec les « arguments hagiographiques et historiographiques » relevés par Michel Sot à propos des *Gesta episcoporum*.

92. Sur ce sujet, G. PHILIPPART, « Le saint comme parure de Dieu », *op. cit.*

93. J. FLICKENSTEIN, *Die Hofkapelle der deutschen Könige*, II: Die Hofkapelle im Rahmen der ottonischen Reichskirche, Stuttgart, 1966, p. 44-45.

94. Sur saint Sulpice, J.-C. POULIN, *L'idéal de sainteté dans l'Aquitaine carolingienne d'après les sources hagiographiques (750-950)*, Laval, 1975, p. 64-67, 143 et 150.

95. Sur le contexte général dans lequel s'insèrent ces *Gesta*, voir M. SOT, *Gesta episcoporum. Gesta abbatum*, Turnhout, 1981 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental, 37), p. 36.

mentionne, en outre, le tonlieu sur deux ports de la Loire octroyé par Sigebert III, ainsi que deux *villae* en Ardenne et en Hesbaye données par Pépin, une translation, de Rome à Stavelot, de reliques de saint Pierre effectuée par saint Remacle, enfin une allusion au *Livre des miracles* survenus devant le reliquaire<sup>96</sup>. Hériger émet des doutes sur la véracité de ces reliques, ce qui pourrait expliquer qu'il n'ait pas reproduit ce passage dans les *Gesta episcoporum Leodiensium*.

La description de l'Aquitaine, bien documentée non seulement par les sources écrites mais peut-être aussi par des témoignages oraux, est très caractéristique du style d'Hériger :

« L'Aquitaine, que certains estiment couvrir à peu près le tiers de la superficie des Gaules, a reçu son nom des eaux obliques de la Loire, qui la limite pour la plus grande part et l'enferme presque dans un cercle. Elle est bornée au Nord-Ouest par l'Océan que l'on appelle le Golfe Aquitanique, au couchant par les Espagnes, au Nord et à l'Orient par la Lyonnaise, à l'Est et au Sud par la Narbonnaise. Poissonneuse dans ses ruisseaux et dans ses fleuves, opulente par ses terres cultivées, douce comme le nectar grâce à ses vignes, semée de forêts, regorgeant de fruits, surabondamment pourvue en pâturages, comblée en or, en argent et en autres ressources métalliques, tirant profit du trafic des bateaux et des tonlieux, l'Aquitaine, d'autre part, se livre, plus que d'autres provinces, à l'ardeur de tous les plaisirs, et elle est tout à la fois belliqueuse et instable par ses hommes aux mœurs farouches. Outre les municipes et les points fortifiés d'autres bourgades, elle compte des cités très renommées et très étendues, en même temps que populeuses. Parmi celles-ci, deux métropoles : l'une est Bordeaux, toujours célèbre par les mérites de ses grands hommes; l'autre est Bourges, dont l'archevêque est, à cette époque, saint Outille et l'archidiacre, saint Sulpice, qui sera bientôt chargé, après le premier, des fonctions épiscopales<sup>97</sup>. »

Jacques Stiennon a commenté ce passage d'Hériger<sup>98</sup>. D'abord le texte de la *Vita secunda* et des *Gesta episcoporum* sont pratiquement identiques. Une source identifiée sont les *Historiae adversum paganos* de Paul Orose qu'Hériger connaît directement ou par l'intermédiaire de la *Vita Eligii*. On soulignera, avec Clément Bayer, que le plus ancien témoignage de réception de la *Vita Eligii* est précisément dans la *Vita Landiberti*<sup>99</sup>. Hériger donne une représentation assez traditionnelle de l'Aquitaine au temps de Grégoire de Tours. Il sait assimiler ses sources, les relie entre elles par une science de la composition et un sens profond des contin-

gences historiques. Il utilise la prose rimée<sup>100</sup>. Solignac apparaît comme un « miroir de l'Aquitaine, microcosme de ses ressources et de ses séductions » ; un autre passage parle du travail des métaux précieux et des redevances versées en numéraire. Eloï n'est-il devenu pas le patron des orfèvres<sup>101</sup> ? L'Aquitaine paraît comblée en or et en argent – *auri et argenti referissima*. Rien n'est exclu d'un contact direct d'Hériger avec Solignac, ou indirect, par exemple par l'intermédiaire de Gerbert d'Aurillac, dont les liens avec Liège sont bien connus<sup>102</sup>. L'archevêque de Reims (991) devenu pape (992-1002) est dit *Aquitamus genere* selon Richer et *natione Aquitamus* selon le catalogue des papes<sup>103</sup>. Hériger, touche-à-tout érudit, n'a-t-il pas écrit un traité sur l'abaque et l'on connaît l'intérêt de Gerbert pour les sciences<sup>104</sup> ?

Avec le développement extraordinaire du culte de saint Remacle, dans cette nouvelle abbatale construite par Poppon et dédiée en 1040<sup>105</sup>, nous avons mis en parallèle celui de son réputé disciple, saint Hadelin, dans la collégiale de Celles. Au début du XI<sup>e</sup> siècle, la *Vita Hadelini*<sup>106</sup> évoque les rapports d'Hadelin et de son maître Remacle. Dans le chapitre 2, l'origine aquitaine de Remacle, « le bienfaisant évêque de Tongres »<sup>107</sup>, est rappelée; Hadelin lui aussi provient de cette région et « c'est avec saint Remacle qu'il vécut cette vie que peu sauraient imiter, partageant en tout ses actions pieuses et ses efforts, supportant avec lui les peines multiples de sa pérégrination ». La carrière de Remacle est ensuite résumée<sup>108</sup>.

Enfin, dans le chapitre 8 de la *Vita Hadelini* l'auteur fait peut-être état de son expérience personnelle: « Or, la réputation de la sainteté et de la sainte communauté de son guide, Remacle, établie au monastère de Stavelot, parvint jusqu'à lui. De partout, on s'appliquait à affluer vers

96. Ph. GEORGE, « Rome et Stavelot-Malmedy. Culte des saints et pèlerinages au Moyen Âge », dans *Rome et les Églises nationales. VII-XIII siècles*. Actes du Colloque de Malmedy (2-3 juin 1988), éd. C. CAROZZI & Ph. GEORGE, Aix-en-Provence, 1991, p. 133-154.

97. Trad. J. STIENNON, *Une description*, op. cit., p. 273-274.

98. *Gesta episcoporum Leodiensium*, éd. R. KOPPE, *MGH SS*, 7, 1846, p. 181, § 41.

99. Cl. M. M. BAYER, « Vita Eligii », op. cit., p. 470 et 514.

100. J. STIENNON, *Une description*, op. cit., p. 277, et Id., « De l'office de la Trinité au poème moral. Un enseignement, un art, une théologie, une morale », dans *Histoire de l'Église de Liège*, II. Du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Liège, s.d., p. 2-20.

101. Cl. M. M. BAYER, « Vita Eligii », op. cit., p. 504-505.

102. P. RICHÉ, *Gerbert d'Aurillac, le pape de l'an mil*, Paris, 1987.

103. D'après J. STIENNON, *Une description*, op. cit., p. 283.

104. R. HALLEUX, « Fulbert et les mathématiciens de Lotharinge », dans *Fulbert de Chartres. Précurseur de l'Europe médiévale? Actes du colloque du millénaire de Fulbert 1006-2006*, Paris, 2008, p. 191-2006.

105. Ph. GEORGE, « Les reliques de Stavelot et de Malmedy à Thonneur vers 1040. *Dedicatio et Inventio Subulensis* », *Revue d'histoire ecclésiastique*, Louvain, IC (2004), p. 347-370.

106. Sur l'auteur (anonyme) et la date de la *Vita Hadelini*, A. DIERCKENS, « Un aspect de la christianisation en Gaule du Nord à l'époque mérovingienne. La *Vita Hadelini* et les découvertes archéologiques d'Anthée et de Franchimont », *Francia*, VIII (1980), p. 613-628, et J. MEYERS, « La *Vita sancti Hadelini* », dans le catalogue de Visé, op. cit., p. 51-64. La *Vita* aurait peut-être été rédigée en vue de l'élevation des reliques du saint par Wazon en 1046 dans la nouvelle châsse et dans la nouvelle église romane édifiée.

107. *Tongrensis Praesul almifluis. Vita*, c. 2. Les autres citations sont extraites de la traduction de Jean Meyers, op. cit... Nous nous dispenserons de donner le texte latin et renverrons à l'édition synoptique latin-français.

108. Son élection comme évêque de Tongres et son investiture par le roi Sigebert (c. 3); la fondation de Stavelot et de Malmedy, le remplacement de Remacle par Théodard (c. 4); la vision de la colombe et le départ d'Hadelin pour Celles, béni par Remacle (c. 5).

Remacle, comme les abeilles vers la ruche<sup>109</sup>; plus d'un désiraient se joindre aux serviteurs du Tout-Puissant; d'autres voulaient confier leurs enfants pour qu'on leur apprît les arts libéraux, ou mieux, les règles monastiques, et les destinaient au service permanent de la communauté; beaucoup aussi cherchaient à offrir une partie de leurs ressources et revenus pour subvenir aux besoins des saints. Aussi, Hadelin lui-même, toujours désireux de lui rendre visite et de lui témoigner son affection, s'appliquait à venir souvent chez saint Remacle. Ils s'entretenaient de leurs lectures sacrées, et, en vivant là-bas, Hadelin se nourrissait des fruits du paradis. On sait d'ailleurs qu'il a été inséré dans la liste des hommes illustres qui y est exposée en évidence sur l'autel et qui dit: « Voici les noms de ceux qui furent les premiers, avec saint Remacle, à habiter le monastère de Stavelot: saint Remacle, saint Hadelin, saint Théodard, saint Lambert, et celui qui fut sans conteste son fils spirituel dans le baptême, saint Hubert, lui aussi un chrétien d'une infinie sagesse et beaucoup d'autres<sup>110</sup>. »

### L'Aquitaine: de l'économie à l'art

Par la suite l'Aquitaine va encore transparaître dans les sources historiques du pays mosan. Trois angles d'attaque retiendront notre attention.

#### Un peu d'économie

Les hagiologues s'égarent peu souvent sur le terrain économique. Et pourtant l'histoire est un tout et il nous faut bien expliquer pourquoi Stavelot possède des tonlieux à proximité de la Loire.

Peu après la fondation de Stavelot-Malmedy, Sigebert III aurait donné à la communauté, apparemment pauvre, les revenus de tonlieux de ces deux ports. Le commentaire suivi de la réédition du document (D 84) par Théo Kölzer en 1998-2001 le fait suspecter de falsification. Les arguments avancés sont: d'abord que ce serait la plus ancienne donation de tonlieu des temps mérovingiens (avant Corbie 661 et Saint-Denis 680-688), que la formulation comporte quelques tournures uniques et douteuses, que leur connaissance remonte au manuscrit de Bamberg du <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle, ensuite qu'une suspicion existe envers Wibald puisque le faux acte pontifical de Léon IX (1048), qui mentionne les deux ports, remonte à cet abbé, et

109. L'image de la ruche qu'utilise l'auteur de la *Vita Hadelini* est empruntée à la *Vita Remacii secunda*, c. 18 (éd. PL 139, 1163 sv.) = HÉRIGER, *Gesta* 52 (éd. КОРБЕК, p. 187). Cet emprunt, aimablement signalé par Clément Bayer, n'avait pas été remarqué jusqu'à présent.

110. Il s'agit d'un diptyque de Stavelot, aujourd'hui perdu, où sont consignés tous ces noms, passage recopié et amplifié par l'auteur des *Notae Aureavallenses*, ou peut-être source commune (MEYERS, *op. cit.*, p. 63, n°24).

enfin que l'adresse de l'acte n'est pas générale mais est faite à un seul fonctionnaire<sup>111</sup>.

Sans entrer dans le détail, le premier hagiographe de Remacle a dû avoir connaissance de D84. C'est Hériger qui localise les ports *in Aquitania* et il a manifestement utilisé le document daté de 648. Il s'agit de Port Saint-Père (*Vetraria*) et Champroceaux (*Sellis*), au Sud-Ouest et au Nord-est de Nantes. Les marchandises étaient chargées sur les bateaux et les moines percevaient les droits d'accostage (*ripaticum*) au quai d'embarquement et les taxes d'échange (*negotiantium commertia*). Pour procéder à ces opérations, Sigebert avait remis à l'abbaye les habitants du domaine, les agents du fisc, les surveillants et les troupes qui veillaient à cet endroit à la sécurité du royaume.

Sans entrer dans la discussion très technique et érudite qu'il en fait, il faut retenir que Théo Kölzer classe le document comme faux, « bien que, écrit-il, le texte soit en soi plus ou moins cohérent », un remaniement d'un privilège de libération de tonlieu. Ce sont essentiellement des formulations non-conformes à une chancellerie qui le conduise à cette conclusion. Mais que savons-nous des pratiques de chancellerie pour la partie dispositive d'un acte qui doit décrire la pratique compliquée du prélèvement d'un tonlieu à l'embouchure de la Loire<sup>112</sup>? Le remaniement est attesté dans la *Vita Remacii prima* vers 830-840.

#### Des relations suivies

Les confraternités religieuses sont un bon baromètre de relations humaines. Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy nous ont mis sur les traces de tout contact entre l'abbaye ardennaise et ses consœurs européennes<sup>113</sup>. Solignac est mentionnée sur la liste d'une soixantaine de confraternités copiée au <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle dans la bible de Stavelot, liste élaborée entre 1202 et 1308. Mais Solignac est déjà connue par un acte de confraternité: il s'agit du titulus de Stavelot-Malmedy sur le rouleau mortuaire de Hugues de Maumont, abbé de Solignac († 1240)<sup>114</sup>; le rouleau fut présenté à Stavelot par le porteur Jean le 5 juin 1241. Renouvelée en 1238, la confraternité l'avait déjà été en 1134 lors d'une visite à Solignac de Wibald et de deux moines de Stavelot. Au chapitre commun, après un sermon sur la charité, les deux abbés, Maurice de Solignac et Wibald de

111. Th. KÖLZER, *Merovingstudien I*, *op. cit.*, p. 32.

112. D'après le compte rendu de R. KAISER dans *Rheinisches Vierteljahrbücher*, LXIV (2000), p. 383-385. Il serait bien entendu très intéressant de faire l'histoire complète des deux ports cités, mais ceci sort très largement de notre sujet.

113. Ph. GEORGE, « Les confraternités de l'abbaye de Stavelot-Malmedy », *Bulletin de la Commission Royale d'Histoire*, CLXI (1995), p. 105-169.

114. Ibid. dans notre article, *loc. cit.*, d'après J.-L. LEMAITRE, « Les documents nécrologiques de l'abbaye Saint-Pierre de Solignac », *Recueil des Historiens de la France, Obituaires*, série in-8°, vol. I, p. 463-464, p. 401.

Stavelot, avaient réaffirmé les liens des deux établissements dans le souvenir de saint Remacle. Même si les distances sont grandes entre les deux maisons, les frères ne font « qu'un seul cœur et qu'un seul esprit », ce qui se traduit par des prières pour les vivants comme pour les morts et une « prébende » pour tout moine qui séjournerait. Comme l'annonce du décès d'un moine peut mettre longtemps à parvenir d'un monastère à l'autre, chaque année on célébrera sept offices complets pour les défunts et sept messes seront chantées par des prêtres. Les noms des morts seront inscrits au nécrologe de Solignac. Pour le décès d'un abbé, chaque abbaye célébrera, comme pour le sien, des obsèques et offices. On veillera à l'avvenir à envoyer des messagers pour avertir des décès. Wibald est commémoré dans l'obituaire de Solignac au 19 juillet et, au 4 novembre, on trouve la notice suivante: *Commemoratio fratrum defunctorum sancti Remacli Stabulensis*. Une correspondance entre les deux établissements est conservée: en 1149, Wibald remercie Guiraud, abbé de Solignac, des nouvelles reçues; il lui demande deux couples de lapins car il compte vraisemblablement se livrer à la cuniculiculture<sup>115</sup>.

Des reliques sont également échangées: en 1268, lors de l'envoi d'un bras de saint Remacle à Solignac, référence est faite à la confraternité.

### L'art

Les plus beaux émaux mosans ne doivent-ils pas indirectement leur existence aux relations d'antan établies entre Aquitaine et pays mosan?

Le mécénat de Wibald de Stavelot est bien connu<sup>116</sup>. Son « salut par l'art »<sup>117</sup> s'exprime admirablement dans le retable de Stavelot dont l'inscription principale rapporte: *HOC OPUS FECIT ABBAS WIBALDUS*<sup>118</sup>? Au

centre de la production d'art mosan, les œuvres répertoriées ont fait l'objet de nombreuses études. Elles reflètent un programme théologique subtil<sup>119</sup> qui implique une collaboration étroite entre l'artiste et Wibald. En 1148, Wibald échange une correspondance avec un orfèvre G.<sup>120</sup> qui fait apparaître les liens d'amitié entre les deux hommes; Wibald s'y montre fin connaisseur d'art. L'identification de G. avec l'orfèvre Godefroid de Huy, très tôt faite par les historiens, fut réfutée par certains historiens de l'art sur base de critères stylistiques<sup>121</sup>. En 1152, Wibald est en relations avec un orfèvre mosan non identifié pour la confection de la matrice du sceau de Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse. On connaît aussi l'activité de son frère Erlebold, gardien des reliques de Stavelot-Malmedy.

Le voyage de Wibald et de trois religieux à Solignac, en 1134, pour renouveler la confraternité entre les deux abbayes inspira plusieurs hypothèses. Pour Jean-Claude Ghislain, on pourrait y trouver les sources de l'émaillerie champléevée mosane; pour Jean Squilbeck, l'abbé aurait pu en ramener la tête en argent qui aurait par la suite servi à la confection du chef reliquaire du pape Alexandre. La technique de l'émaillerie champléevée était pratiquée sur bronze chez les Celtes et à l'époque romaine. Abandonnée à l'époque mérovingienne, elle réapparut vraisemblablement en Aquitaine mais sur cuivre rouge<sup>122</sup>. Le buste-reliquaire du pape Alexandre est daté de 1145. Le retable de Stavelot est une œuvre orfèvrée monumentale dont les médaillons conservés, l'*Operatio* (Berlin, Kunstgewerbemuseum) et la *Fides baptismus* (Francfort, Museum für Kunsthandwerk) témoignent d'une perfection remarquable de l'émaillerie champléevée. Ainsi les plus belles œuvres de l'art mosan, et en particulier

115. J. STIENNON, « Quelques aspects du bestiaire mosan au moyen âge dans la littérature, l'histoire et la miniature », *Académie Royale de Belgique, Bulletin de la Classe des Lettres, des Sciences Morales et Politiques*, 5<sup>e</sup> série, LXXV (1989), p. 265 sv.

116. Au risque de nous citer et faute de pouvoir énumérer ici l'imposante bibliographie, nous nous permettons de renvoyer aux notices de dictionnaires que nous avons révisées sur « Stavelot », « Malmedy », « Remacle », et « Art mosan » dans le *Lexikon des Mittelalters, le Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, ou le *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, dir. P. CHARON & J.-M. GUILLOUËT, Paris, 2009, p. 644-646. Il faut souligner la répétition successive, au cours d'expositions, des mêmes poncifs à propos de Wibald, ce qui nous amène de plus en plus à penser que seule une vision interdisciplinaire réelle pourra tirer le pauvre abbé des idées toutes faites à son sujet; cette approche actuelle tire son origine de la bibliographie du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, dont l'enracinement idéologique est encore à décortiquer. La réédition de sa correspondance est en cours. Récemment, on signalera l'excellent ouvrage de S. WITTEKIND, *Altar – Reliquiar – Retabel. Kunst und Liturgie bei Wibald von Stablo*, Cologne-Weimar-Vienne, 2003, dont nous avons fait compte rendu dans *Francia*, XXXIV (2007), p. 283-285.

117. Titre emprunté à J. STIENNON et J. DECKERS dans le catalogue de l'exposition *Wibald, abbé de Stavelot-Malmedy et de Corvey 1130-1158*, Stavelot, 1982, p. 22.

118. En outre, les inscriptions du retable « offrent de spirituels jeux de mots qui concordent tout à fait avec le style épistolaire de Wibald » (K.-H. USENER, « Sur le chef-reliquaire du pape Alexandre », *Bulletin des Musées Royaux d'Art et d'Histoire*, Bruxelles, VI [1934], p. 60).

119. Aperçu des problèmes théologiques qui préoccupèrent Wibald dans Fr.-J. JAKONI, *Wibald von Stablo und Corvey (1098-1158) Benediktinischer Abt in der frühen Stauferzeit*, Münster, 1979, p. 271 sv. (Veröff. der Hist. Kommission für Westfalen, t.X).

120. *Wibaldi epistolae*, éd. Ph. JAFFÉ, *Bibliotheca rerum Germanicarum*, t.I, *Monumenta Corbeiensia*, 1864, n° 119 et 120. Voir F. RÄDLE, « Abt Wibald und der Goldschmied G. », *Mittelaltliches Jahrbuch*, X (1975), p. 74-75 et notre article « "Le plus subtil ouvrin de monde" Godefroid de Huy, orfèvre mosan », *Cahiers de Civilisation médiévale*, XXIX (1996), p. 321-338.

121. Voir notamment les recherches de D. KÖRZSCHE, bibliographie dans N. STRATFORD, *Catalogue of Medieval Enamels in the British Museum*, t. II, Londres, 1993, p. 94-95. Godefroid de Huy est cet orfèvre mosan actif ca. 1140-1170. Sa carrière est révélée par une notice de l'obituaire du Neufmoustier près de Huy, du début du XIII<sup>e</sup> siècle, à l'historicité établie, qui lui attribue la paternité des chasses des saints patrons hutois Domitien et Mengold. À identifier peut-être avec l'orfèvre G., initiale du destinataire d'une lettre de l'abbé Wibald de Stavelot en 1148. Des œuvres furent stylistiquement regroupées sur son nom: pignons de l'ancienne chasse d'Amay (Londres et Baltimore), triptyque de Sainte-Croix à Liège, et certaines œuvres du mécénat de Wibald. On note l'utilisation privilégiée de la technique du repoussé pour des reliefs, notamment dans les chasses pour les figures en pied ou trônant souvent insérées dans des niches avec *horror vacui* ou même hors cadre. Son style se caractériserait ici par des visages plutôt crispés et de longues arêtes de nez. Ces figures sont entourées d'éléments décoratifs (nimbos, colonnettes, lésènes, bordures, chanfreins) où interviennent d'autres techniques. Voir aussi Th. JÜLICH, « Godefroy von Huy, der Goldschmied „G“ und vergleichbare Fälle », dans *Studien zur Geschichte der Europäischen Skulptur im 12./13. Jahrhundert*, Francfort, 1994, p. 193-203.

122. M.-M. GAUTHIER, *Émaux du Moyen Âge*, Fribourg, 1972, p. 69-82.

de l'émaillerie mosane, ne doivent-elles pas indirectement leur existence à l'Aquitaine ou plus exactement aux relations d'antan établies entre Aquitaine et pays mosan ?

\*

\* \*

Ainsi les survivances de l'Aquitaine en pays mosan, historiquement fondées, trouvent à la fois une expression hagiographique et des implications artistiques. On l'a vu : l'Aquitaine reste avant tout dans la mémoire collective comme une origine prestigieuse que les hagiographes ne manquent pas d'utiliser dans les modèles de sainteté qu'ils développent à propos d'évangélistes, d'abbés ou d'évêques, d'autant plus si ceux-ci sont réellement issus de la région ou y ont séjourné. Les liens existent séculièrement et sont régulièrement rappelés. Ils restent aussi vivaces. D'autre part, dans ses *Carmina* (7, 4, 11), Venance Fortunat, futur évêque de Poitiers, en relations suivies avec la cour, les grands et l'épiscopat austrasiens, célébra la douceur de la Meuse : *Mosa dulce sonans*.

La touche artistique finale, inattendue, n'est pas pour déplaire, avec le chatolement de l'émaillerie limousine et mosane associées sur les pas de saint Remacle.